

LE SCoT, C'EST QUOI ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme et de planification qui concerne les **72 communes de Pays de Montbéliard Agglomération**.

Il permet d'anticiper les mutations du territoire, de définir les lignes directrices de son aménagement et de son développement à l'horizon 2040 dans les domaines de l'agriculture, de l'habitat, de l'économie, du commerce, de l'énergie, des mobilités, du tourisme et de l'environnement.

Le SCoT répond à trois transitions majeures :

1

LE DÉFI DE L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Créer une nouvelle **offre foncière**.

Accélérer la tertiarisation
de l'économie.

Moderniser les sites anciens
et associer les industriels,
collectivités et universités autour
d'un **projet industriel commun 4.0**.

Organiser des filières en tirant parti
des **ressources naturelles ou
technologiques** du territoire.

LE DÉFI DE L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

2

**Retrouver une attractivité
résidentielle** auprès de nouveaux
ménages et entreprises.

Proposer une offre de commerces,
services et équipements **qualitative**
(bio,...).

Élever la **qualité de l'offre urbaine**.

Repenser le cadre urbain : nature en
ville, espaces publics agréables,
diminution du bruit et des pollutions,
pistes cyclables, accès à l'eau et image
des quartiers.

Moderniser et diversifier
les logements.

3

LE DÉFI DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

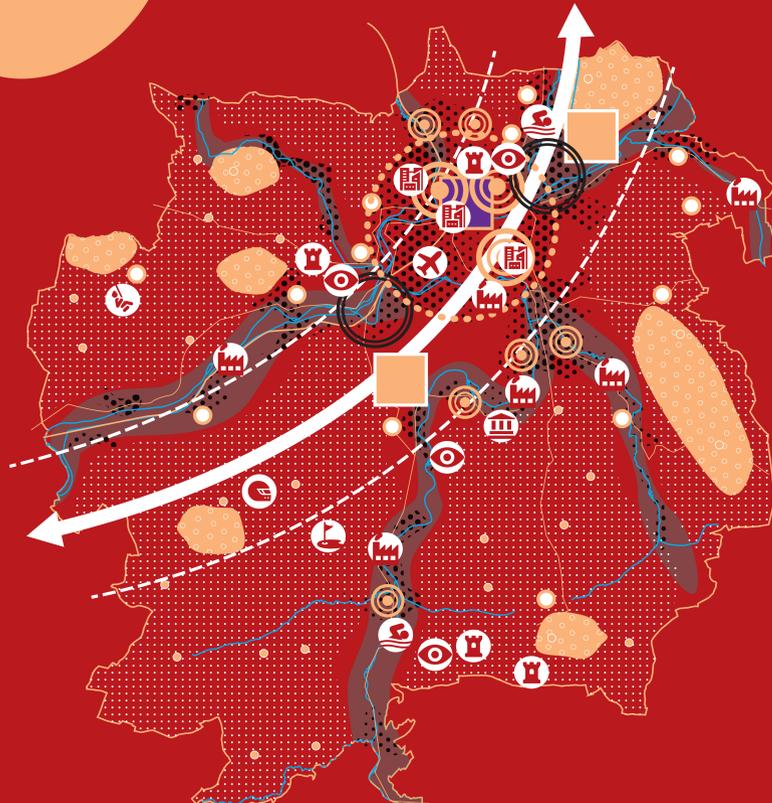
Privilégier le **renouvellement
et la modernisation du bâti existant**
dans les choix d'urbanisation.

Rechercher une plus grande
**indépendance énergétique
et alimentaire**.

Protéger strictement **les espaces à forte
valeur environnementale et restaurer
des écosystèmes naturels**.

**140 000 d'habitants,
69 000 logements
et 58 700 emplois en 2015**

(Source INSEE Recensement de la population)



(Source ADU Pays de Montbéliard)

ARMATURE URBAINE

- Cœur d'agglomération
- Espace urbain structurant
- ◎ Pôle urbain
- Bourg
- Village
- 🏢 Développement tertiaire
- ZAE structurante
- Corridor autoroutier

TRAME VERTE ET BLEUE

- Vallée et cours d'eau
- ◎ Zone de confluence
- ⋯ Espace rural
- Zone de vergers
- 🏭 Site industriel ancien

ÉQUIPEMENT

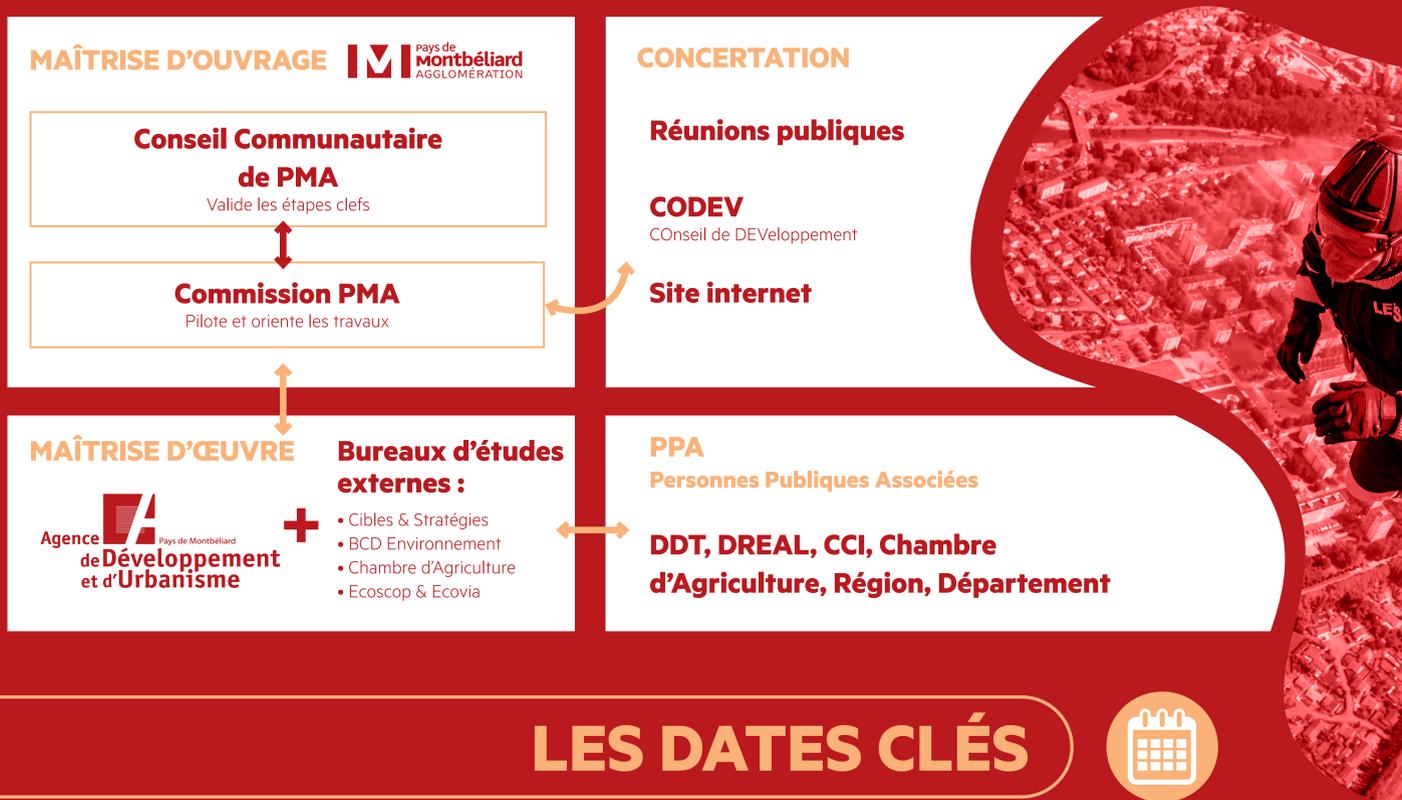
- 🏊 Baignade
- 🎭 Théâtre de Mandeure
- 🗿 Belvédère
- 🏍 Motocross
- 🏞 Zone de loisirs
- 🏌 Golf
- 🏰 Fortification
- ✈ Aéroport

CONTENU, CALENDRIER ET CONCERTATION



LE CONTENU DU SCoT

Livre 1 Rapport de présentation	Livre 2 Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)	Livre 3 Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO)
<p>→ Partie 1 : Diagnostic de territoire.</p> <p>→ Partie 2 : État initial de l'environnement.</p> <p>→ Partie 3 : Explications des choix. Évaluation environnementale. Indicateurs de suivi. Articulation du SCoT avec les autres documents. Résumé non technique.</p>	<p>→ Fixe les grandes orientations et ambitions.</p> <p>Axe 1 : S'inscrire dans le développement du Nord Franche-Comté pour renforcer l'attractivité territoriale.</p> <p>Axe 2 : Mieux vivre dans le Nord Doubs.</p> <p>Axe 3 : Révéler, Embellir et Préserver les identités du Nord-Doubs.</p>	<p>→ Fixe les prescriptions et moyens d'actions.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'armature urbaine. 2. L'armature verte et bleue. 3. L'armature économique. 4. L'armature de la mobilité et du paysage. 5. Répondre aux objectifs de maîtrise de la consommation de l'espace.
Documents non opposables		Document opposable



LES DATES CLÉS



Il s'impose aux documents d'urbanisme locaux (PLUi, PLU, cartes communales).

Enquête publique SCoT du 22 mars au 30 avril 2021
Votre avis nous intéresse !

Rendez-vous aux permanences proposées à :

- Mairie de Voujaucourt
- Mairie de Blamont
- Mairie de Colombier-Fontaine
- Mairie d'Audincourt
- Mairie de Mathay
- Mairie de Sainte-Marie
- Mairie de Pont-de-Roide-Vermondans
- Siège de Pays de Montbéliard Agglomération

ou sur <https://www.scotnorddoub.fr>



SUIVEZ-NOUS
aggl-montbeliard.fr

LE DÉFI DE L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



ÉCONOMIE INDUSTRIELLE

L'industrie reste le socle économique de l'agglomération.

OBJECTIFS



Renouveler l'offre foncière et recomposer les sites industriels anciens.



Optimiser l'occupation des zones d'activités en les spécialisant davantage selon la nature des entreprises à accueillir.



Diversifier le portefeuille d'activités des PME-PMI pour les rendre moins dépendantes.



Mobiliser les industriels, les universités et les collectivités autour de la formation et de l'innovation industrielle.

COMMERCE ET SERVICES



L'agglomération accuse un déficit d'emplois tertiaires.

OBJECTIFS



Soutenir la vitalité urbaine en permettant le retour de ces activités dans les centres.



AGRICULTURE ET FORÊT

Le territoire de l'agglomération dispose d'importantes ressources agricoles, forestières et naturelles.

OBJECTIFS



Développer des filières économiques et touristiques de proximité qui contribuent à la fois à la création d'emplois locaux et à la préservation de la biodiversité.

TOURISME ET LOISIRS



L'économie touristique et de loisirs est aujourd'hui principalement portée par le centre historique de Montbéliard et la programmation des grands équipements (Axone, Stade Bonal, Citédo, Motocross...). Quelques événements comme les Lumières de Noël, des festivals et compétitions sportives portent la notoriété touristique de l'agglomération.

OBJECTIFS



Exploiter davantage les opportunités offertes par l'histoire industrielle unique, les nombreux espaces naturels et la ruralité du territoire.



Développer l'offre touristique régionale de courts et moyens séjours.



Diversifier l'offre d'hébergement touristique.

LE DÉFI DE L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

ÉCONOMIE INDUSTRIELLE

ORIENTATIONS DU SCOT



1 Faire du **corridor autoroutier** le secteur **d'implantation préférentiel** des activités industrielles et logistiques.



2 Requalifier et **favoriser la densification** des zones d'activités existantes proches des **pôles urbains**.

3 Créer une **offre foncière** nouvelle sur les **Hauts de Mathay**.

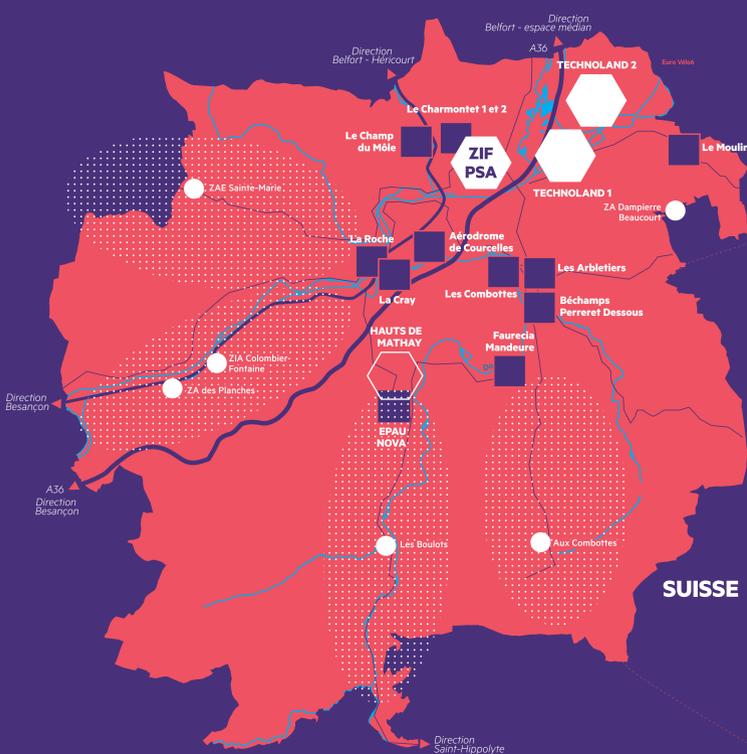
4 Recentrer l'accueil d'entreprises fonctionnant avec un marché de proximité dans les ZAE proches des bourgs ruraux et offrir **7 ha supplémentaires**.

5 Maintenir l'effet « **vitrine économique** » de Technoland 2 en restant sélectif dans le choix des entreprises.

6 Étudier les possibilités de **reconversion** (économique, urbaine ou naturelle) des sites industriels anciens.



+7 ha



Zone d'activité

- Existantes
- En projet
- Zones d'activités secondaires
- Zones locales d'équilibre
- Secteurs d'étude pour l'extension ou le développement de nouvelles zones locales d'équilibre

(Source ADU Pays de Montbéliard)



COMMERCES ET SERVICES

ORIENTATIONS DU SCOT

(Source ADU Pays de Montbéliard)



1 Privilégier l'**implantation de grands équipements et services privés et publics** dans les centres de Montbéliard, Audincourt et Sochaux ou à proximité immédiate sur les sites Gros Pierrons, PSA Nord et EDF.



2 Orienter les **bureaux ou activités de services** dans les quartiers jouant un rôle de centralité.

3 Les **commerces de moins de 400m²** devront s'implanter dans les **centres et espaces délimités** dans le SCOT.

4 Le développement de toute **nouvelle zone commerciale est interdit**.

5 Les **zones commerciales existantes** seront **requalifiées** pour améliorer leur attractivité.



<400m²



55% des commerces implantés à Montbéliard entre 2010 et 2015 l'ont été hors du centre. → **65%** pour Audincourt

10 000m² de friches commerciales en 2015

Source : Cibles et Stratégies en 2015

15% des surfaces autorisées en CDAC concernent des commerces de **< 300m²**



SUIVEZ-NOUS
agglo-montbeliard.fr



LE DÉFI DE L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

AGRICULTURE ET FORÊT

≠ ORIENTATIONS DU SCoT



- 1** Protéger strictement les terres de bonne valeur agronomique et les forêts de la trame verte et bleue.



- 2** Limiter la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers pour l'urbanisation à 14 ha/an.



- 3** Orienter l'urbanisation vers les espaces présentant les moindres valeurs agricoles et environnementales.

4

- Identifier des secteurs favorables pour accueillir des activités de diversification agricole, agro-énergétique et forestière.



5

- Soutenir le développement des circuits courts.



31% de surface agricole du territoire
49% de surface de forêt du territoire

333 ha d'ENAF (Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers) consommés entre 2006 et 2015, soit la taille de la commune de Noirefontaine.



TOURISME ET LOISIRS

≠ ORIENTATIONS DU SCoT



- 1** Développer une offre agritouristique globale (hébergements, vente en circuits courts, fermes pédagogiques).



- 2** Permettre le développement des sites de plein air (motocross, base de loisirs de Brognard, Fort Lachaux, plaine de la Savoureuse, plage de Pont-de-Roide-Vermondans, golf de Prunelle...).



- 3** Exploiter davantage la présence de l'eau : accès et mise en valeur des berges des cours d'eau, des sites de confluence, du port de plaisance de Montbéliard et des haltes fluviales...

4

- Exploiter le potentiel touristique lié à l'aérodrome de Courcelles-lès-Montbéliard.



5

- Définir une stratégie intégrée pour créer une filière touristique industrielle (valorisation patrimoine, création d'un équipement, événementiel...).



LE DÉFI DE L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Les centralités et lieux de vie collectifs ont été progressivement affaiblis sous l'effet du départ de populations, d'activités et d'équipements vers les périphéries.



HABITAT – LOGEMENT, ÉQUIPEMENTS, SERVICES À LA POPULATION

À la faible pression démographique s'ajoute un parc de logements insuffisamment diversifié pour répondre aux besoins et attentes de plus en plus variées de la population. De plus, les logements vacants sont de plus en plus nombreux et participent à la mauvaise image des secteurs où ils se concentrent.

OBJECTIFS



Favoriser le retour d'habitants et d'emplois dans les centres.



Accélérer l'amélioration des logements.



Requalifier l'environnement urbain de tous les centres.



Construire des logements neufs qui contribuent à diversifier le parc actuel.



Produire 400 logements par an.



Améliorer la qualité de l'environnement résidentiel aux abords des nouvelles opérations.



Réhabilitations lourdes, restructurations urbaines et reconstructions en compensation de démolitions.

PAYSAGE ET PATRIMOINE,



TRANSPORTS ET MOBILITÉ

La présence de l'eau, le passé industriel et le patrimoine rural sont des marqueurs identitaires forts pour le territoire mais faiblement mis en valeur.

Les déplacements en modes alternatifs à la voiture sont très peu concurrentiels. Les espaces publics restent fortement dévolus à la circulation et au stationnement automobile.

OBJECTIFS



Faire du paysage et du patrimoine un atout pour la qualité résidentielle, le développement économique et l'environnement.



Diversifier les modes de transport et réduire la dépendance à la voiture.



Préserver et valoriser les lignes d'intérêt du paysage.



Organiser les interconnexions entre systèmes et modes de transport.



Améliorer l'image du territoire d'entrée, grand paysage, lieux emblématiques.



Mieux partager l'espace public entre ses différents usages et en faire un élément de valorisation du cadre de vie.



SUIVEZ-NOUS
agglo-montbeliard.fr

LE DÉFI DE L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

ÉQUIPEMENTS, SERVICES À LA POPULATION

ORIENTATIONS DU SCOT

Agir résolument pour la transformation du cadre bâti et des espaces publics dans les centres de toutes les communes.

1

Cœur d'agglomération : implanter les activités, services et équipements à fort rayonnement dans les centres de Montbéliard, Audincourt et Sochaux, ou sur les sites stratégiques Gros Pierrons, PSA Nord et EDF.

2

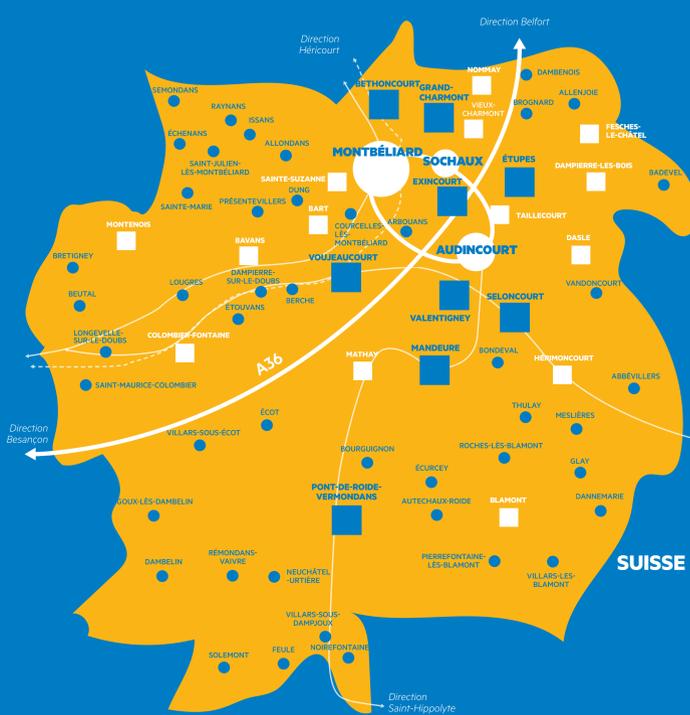
Pôles urbains : renouveler l'habitat et les secteurs d'activités des pôles urbains assurant un rôle de relais majeur de l'offre d'équipements et de services à la population le long des principaux axes convergeant vers le cœur d'agglomération.

3

Bourgs : consolider l'offre de commerces et de services de proximité des bourgs au service des communes alentours.

4

Villages : permettre la stabilité de la population et garantir le fonctionnement des équipements dans les villages, et y favoriser le développement des activités exploitant les potentiels économiques des espaces naturels, agricoles et forestiers.



ARMATURE URBAINE



(Source ADU Pays de Montbéliard)

HABITAT - LOGEMENT

ORIENTATIONS DU SCOT



(Source ADU Pays de Montbéliard)

ESPACES PRÉFÉRENTIELS DE RENOUVELLEMENT URBAIN



1

Développer des programmes à proximité des équipements, services ou des lignes de transport collectif structurantes pour répondre aux besoins des petits ménages, des personnes âgées, des salariés en mobilité professionnelle...

2

Inscrire les opérations de logements dans des espaces de vie de qualité en agissant sur le patrimoine, le paysage, les espaces publics.

3

Développer des projets d'urbanisme durables.

4

Accompagner ces priorités d'une politique foncière en :

- développant l'offre de terrains dans les secteurs de renouvellement urbain prioritaires,
- favorisant la remise en état d'espaces dégradés avant d'y accueillir des opérations.



SUIVEZ-NOUS
agglomontbeliard.fr

M pays de
montbéliard
AGGLOMÉRATION

LE DÉFI DE L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

PAYSAGE ET PATRIMOINE

ORIENTATIONS DU SCoT



- 1 Aménager des belvédères**, préserver l'identité des coteaux, maintenir les coupures vertes à l'urbanisation.



- 2 Améliorer les entrées de villes et d'agglomération** (routes et autoroute, gares, haltes fluviales) en préservant les vues sur les paysages naturels (cours d'eau, coteaux), en développant les plantations, en requalifiant les zones commerciales.



- 3 Rendre l'eau plus visible** en facilitant l'accès aux berges et cours d'eau.

4

- Redonner de la valeur d'usage :** préserver les espaces ouverts entre forêts et espaces urbanisés, reconstituer des vergers, reconquérir les patrimoines industriels, mettre en valeur la diversité des patrimoines urbain et rural...



TRANSPORTS ET MOBILITÉ

ORIENTATIONS DU SCoT



- 1 Utiliser le Très Haut Débit** et développer la dématérialisation de services.



- 2 Renforcer les niveaux de services des transports collectifs** (train, bus) en densifiant les fonctions urbaines autour des gares.

3

- Conforter les villes du **cœur d'agglomération comme principaux pôles d'échanges** multimodaux pour y diversifier l'offre de services de mobilité.



4

- Créer, aménager et valoriser les principaux points d'interconnexion entre infrastructures :** pôles d'échanges, parcs relais aux entrées du cœur d'agglomération, aires de covoiturage, itinéraires cyclables et piétonniers aux arrêts de transport collectif.



5

- Requalifier l'espace public dans les **espaces prioritaires de renouvellement urbain** pour y favoriser le partage modal.



6

- Concevoir les connexions piétonnières et cyclables** des nouvelles zones à urbaniser.



LE DÉFI DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE



TRAME VERTE ET BLEUE

La Trame Verte et Bleue se compose des forêts, prairies, vergers, milieux aquatiques et zones humides. Elle forme ainsi la principale réserve de biodiversité du territoire.

OBJECTIFS



Protéger les milieux naturels les plus sensibles et restaurer les fonctionnalités écologiques de la Trame Verte et Bleue.

SANTÉ ET SÉCURITÉ



Une grande partie de l'urbanisation de l'agglomération se situe dans le lit majeur des cours d'eau. L'alimentation en eau potable dépend à 80% du captage de Mathay. En période de sécheresse, ce captage ne suffit pas.

OBJECTIFS



Réduire l'exposition des personnes et des biens aux risques, et prendre en compte les enjeux de santé publique dans l'aménagement du territoire.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'organisation dispersée du territoire augmente les besoins en énergie ce qui entraîne une augmentation des émissions de gaz à effet de serre. Seulement 5% des besoins sont couverts par des énergies renouvelables locales. De plus en plus de ménages connaissent une précarisation liée à leurs dépenses énergétiques.

OBJECTIFS

Dans ce contexte de dépendance aux ressources énergétiques et d'augmentation des coûts des énergies fossiles, le SCoT participe d'une volonté de transition énergétique basée sur :



Réduire les consommations énergétiques.

Améliorer la qualité de l'air par la diminution des rejets atmosphériques.

O²



Développer la production d'énergie renouvelable pour tendre vers davantage d'autonomie énergétique.

RESSOURCE FONCIÈRE



Ces dernières décennies, le Pays de Montbéliard s'est développé de manière extensive. Les vallées ont été urbanisées sans discontinuité et les plateaux agricoles ont accueilli grands ensembles, zones d'activités économiques et lotissements. Les conséquences en sont : la diminution des terres cultivables et l'appauvrissement de la biodiversité ; l'altération des paysages ; l'augmentation des déplacements automobiles et de la consommation d'énergie ; l'augmentation des coûts publics de gestion des infrastructures et réseaux ; une déprise urbaine qui touche l'ensemble du territoire ; une vacance importante des centres des communes villages et villes ; les sites du premier âge industriel sont délaissés par les entreprises. Parallèlement, la population n'a cessé de diminuer et le nombre d'emplois a stagné.

OBJECTIFS

Les ressources naturelles et agricoles sont davantage considérées pour leurs valeurs économiques et environnementales. Ce modèle vise à réduire de 2/3 leur urbanisation. Cela passe par des objectifs :



Utilisation des terrains disponibles dans les espaces déjà urbanisés.

L'arrêt, à terme, de la consommation des terres naturelles et agricoles.



Modernisation et réhabilitation des logements et espaces d'activités anciens.



SUIVEZ-NOUS
agglomontbeliard.fr

 Pays de
Montbéliard
AGGLOMÉRATION

LE DÉFI DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

ORIENTATIONS DU SCOT

MOINS DE
CO²

1 Limiter les déplacements, diminuer les émissions de gaz à effet de serre, réduire les consommations énergétiques.



2 Mise en place de transports collectifs dont l'armature repose sur les 3 gares TER et le réseau de bus Evolity.



3 Aménagements permettant les déplacements doux.

4 Développement de formes urbaines permettant de réduire les déperditions d'énergie.



5 Encourager les énergies renouvelables : les solutions doivent être adaptées à chaque projet tout en s'assurant de la bonne intégration des équipements de production.



RESSOURCE FONCIÈRE

ORIENTATIONS DU SCOT



1 Limiter l'urbanisation d'espaces agricoles et naturels à 14 hectares par an.

70%

2 Réaliser au moins 70% de l'urbanisation dans les zones déjà bâties, sur des terrains libres, par démolitions ou par rénovation.



3 Respecter des densités minimales dans les opérations construites sur des espaces naturels ou agricoles en extension des communes.

4 Étudier les possibilités de rénovation des espaces dégradés et friches.



5 Densifier les secteurs bien desservis par les transports collectifs ou situés proche de toutes commodités.



6 Maintenir des coupures d'urbanisation le long des routes départementales reliant les villages.



Nord Vieux Charmont en 2009



Nord Vieux Charmont en 2019

(Source ADU Pays de Montbéliard)

LE SCoT : CONTENU, CALENDRIER ET CONCERTATION

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme et de planification qui concerne les **72 communes de Pays de Montbéliard Agglomération**.

Il permet d'anticiper les mutations du territoire, de définir les lignes directrices de son aménagement et de son développement à l'horizon 2040 dans les domaines de l'agriculture, de l'habitat, de l'économie, du commerce, de l'énergie, des mobilités, du tourisme et de l'environnement.

Le SCoT répond à trois transitions majeures :

1

LE DÉFI DE L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Créer une nouvelle **offre foncière**.

Accélérer la tertiarisation de l'économie.

Moderniser les sites anciens et associer les industriels, collectivités et universités autour d'un **projet industriel commun 4.0**.

Organiser des filières en tirant parti des **ressources naturelles ou technologiques** du territoire.

LE DÉFI DE L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

2

Retrouver une attractivité résidentielle auprès de nouveaux ménages et entreprises.

Proposer une offre de commerces, services et équipements **qualitative** (bio,...).

Élever la **qualité de l'offre urbaine**.

Repenser le cadre urbain : nature en ville, espaces publics agréables, diminution du bruit et des pollutions, pistes cyclables, accès à l'eau et image des quartiers.

Moderniser et diversifier les logements.

3

LE DÉFI DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

Privilégier le **renouvellement et la modernisation du bâti existant** dans les choix d'urbanisation.

Rechercher une plus grande **indépendance énergétique et alimentaire**.

Protéger strictement **les espaces à forte valeur environnementale et restaurer des écosystèmes naturels**.

140 000 d'habitants, 69 000 logements et 58 700 emplois en 2015

(Source INSEE Recensement de la population)

LES DATES CLÉS



Délibération

DOO

Reprise des travaux

Enquête Publique et approbation du SCoT

2014

2015

2016

2017

2018

2019

2020

2021

2022

Diagnostic et PADD

Premier arrêt du SCoT

Second arrêt du SCoT

Le SCoT devient exécutoire

Il s'impose aux documents d'urbanisme locaux (PLUi, PLU, cartes communales).

Enquête publique SCoT 22 mars au 30 avril 2021
Votre avis nous intéresse !

Rendez-vous aux permanences proposées à :

- Mairie de Voujeaucourt
- Mairie de Blamont
- Mairie de Colombier-Fontaine
- Mairie d'Audincourt
- Mairie de Mathay
- Mairie de Sainte-Marie
- Mairie de Pont-de-Roide-Vermondans
- Siège de Pays de Montbéliard Agglomération

ou sur <https://www.scotnorddubs.fr>



SUIVEZ-NOUS
agglomontbeliard.fr

M Pays de
montbéliard
AGGLOMÉRATION